

DEMANDE ACCREDITATION MEDIA

20^{ème} Rallye de l'Alsace Bossue 2026 - 19-20 Septembre 2026

MEDIA :

Rédacteur en chef / Directeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E.mail :

ACCREDITATION

N° Carte Presse / Media FFSA :

Personne présente sur le rallye

NOM : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Portable : E.mail :

DESIGNATION

PRESSE MAGAZINE ☐

PRESSE MULTIMEDIA ☐

1. AGENDE DE PRESSE ☐

6. VIDEO ☐

2. PRESSE SPORTIVE ☐

7. INTERNET ☐

3. TELEVISION ☐

8. CONSTRUCTEUR ☐

4. RADIO ☐

9. TEAM ☐

5. AGENCE PHOTO ☐

10. AUTRE ☐ :

POUR LES PHOTOGRAPHES & VIDEASTES PRESENTS SUR LE RALLYE

N° chasuble MEDIA :

Versement d'une caution de 50 € par chèque bancaire libellé à l'ordre de la SMAB

Chèque N° :

Check chèque rendu contre chasuble rendue :

OK ☐

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées **avant le mercredi 16 septembre 2026** à :
smab.rab@gmail.com

Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération !

- ☐ Je joins la photocopie de ma carte de presse ou de mon laissez-passer FFSA seul document pour obtenir une chasuble MEDIA (Caution 50 €).
- ☐ Je joins une photo d'identité.
- ☐ Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur.
- ☐ Je joins la convention presse complétée et signée.

Date :

Cachet du Média :

Signature Rédacteur en chef :

Conditions de demandes d'accréditations MEDIA

Presse écrite

- Sur présentation de la Carte de presse ou laissez-passer FFSA (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions.
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse internet et Presse Radio

- Sur présentation de la Carte de presse ou laissez-passer FFSA (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du responsable du site (le site devra être référencé et non polémique, avec un projet précisé des futures parutions)
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse TV

- Idem presse écrite.
- Aucun accord pour les prises de vues internet (accord financier éventuel).

Attaché de presse équipe

- Selon accords conventionnels.

Conditions des délivrances des accréditations

Demande formulée AU PLUS TARD 3 jours avant le Rallye de l'Alsace Bossue. Toute autre demande, sauf cas exceptionnels, sera refusée.

Si le responsable presse FFSA et le responsable presse organisateur émettent un avis défavorable, la demande sera refusée.

En cas de litige, l'avis du responsable presse FFSA primera.

Information de la délivrance ou non de l'accréditation communiquée aux intéressés par courrier électronique par le représentant presse de l'organisateur, sous réserve de l'accord du représentant presse FFSA.

Distribution des accréditations par l'organisateur.

Conditions des délivrances des chasubles

Sur présentation de la carte de PHOTOGRAPHE DE PRESSE (document original).

Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions de photos.

Aucun accord pour les photographes commerciaux et Internet (excepté accord financier avec l'organisateur).

Aucune chasuble délivrée pour les accrédités presse écrite.

Les chasubles sont fournies par l'organisateur et sont les seules validées sur le Rallye de l'Alsace Bossue.